

ASSOCIATION MAR-LODJ

www.associationmarlodj.org



*Parrainages scolaires :
l'espoir d'un avenir meilleur
pour les plus défavorisés*

SÉNÉGAL

FREMONT Pierre 06.95.52.53.35 president@associationmarlodj.org
BRILLE LE TOCQUET Joëlle 06.13.92.54.81 contact@associationmarlodj.org
LAPORTE Véronique 06.78.73.69.45 vicepresident@associationmarlodj.org
LAMOUCHE Alain 06.44.96.37.58 compta@associationmarlodj.org

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Mobile :

Email :

Date : Signature :

En cochant cette case et en soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient exploitées pour les finalités décrites ci-dessous :

En adhérant à l'association MAR-LODJ vous acceptez et autorisez l'association à mémoriser et utiliser vos données personnelles afin de communiquer occasionnellement avec vous pour vous informer de ses actions, appel à cotisation, appel à dons, départ en mission et plus généralement toutes les informations liées au fonctionnement de l'association.

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, l'association s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des données de 2018 sur la protection des données personnelles.

A tout moment vous disposez de droits sur ces données et en particulier le droit de nous demander, la rectification ou l'effacement de celles-ci. Pour l'exercer, adressez-vous au trésorier de l'association.

COTISATION ANNUELLE DE PARRAINAGE

Virement (vivement recommandé)

ou chèque à l'ordre de :

Association MAR-LODJ

Alain LAMOUCHE

748 route de Castelnau

31620 VILLENEUVE-LES-BOULOC

Téléphone : 05 61 82 03 20

Email : compta@associationmarlodj.org

Domiciliation bancaire : IBAN

CREDIT MUTUEL FRONTON : **FR76 1027 8023 3100 0200 9170 138**

BIC : CMCIFR2A Titulaire : ASSOCIATION MARLODJ

Barème des cotisations

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Cotisation AML obligatoire ... | 25 € |
| <input type="checkbox"/> Primaire | 40 € |
| <input type="checkbox"/> Collège | 60 € |
| <input type="checkbox"/> Lycée - Apprentissage .. | 80 € |
| <input type="checkbox"/> Post BAC - Universitaire | 100 € |
| <input type="checkbox"/> Exceptionnel | 200 € |
| <i>(études supérieures, formation, école privée)</i> | |

Don de soutien à l'association ... €

TOTAL€

Les versements effectués à l'ASSOCIATION MAR-LODJ vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. A partir de 25 €, vous recevrez un reçu fiscal à joindre à votre déclaration de revenus.